

**Arrêté du 18 juillet 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TI de Brest**  
**NOR : JUSB1120622A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame GUILLERM-BOESS Annie, greffière du deuxième grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Brest.

**Article 2**

Madame VILDIER Annie, épouse COUBEL, adjointe administrative de première classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Brest.

**Article 3**

Madame THOMAS Nadine, épouse BELLION, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter de cette même date de passation des comptes, maintenue dans ses fonctions de régisseuse suppléante dudit tribunal.

**Article 4**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 18 juillet 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle

**Marie-Noëlle DEHOUCK**